

# Opération Léman Rives Propres : sus aux tuyaux !

Après les rivières, le lac. Après l'«Opération Rivières Propres» (ORP), l'«Opération Léman Rives Propres» (OLRP).

Deux opérations soeurs pour un but commun : sensibiliser la population lémanique aux problèmes d'épuration des eaux en lui permettant d'agir concrètement sur le terrain et traquer les rejets polluants dans les moindres recoins. Alors que l'ORP permet à l'ASL de repérer un rejet polluant se déversant dans un cours d'eau, l'OLRP, elle, décèle les pollutions sauvages parvenant directement dans le Léman.



## Les acteurs de l'OLRP

Outre les plongeurs qui demeurent les acteurs principaux de cette opération puisque ce sont eux qui devront repérer les canalisations immergées, un appel est également lancé aux navigateurs, pêcheurs et sauveteurs qui pourront mettre leur embarcation à disposition, ainsi qu'aux promeneurs qui devront signaler les tuyaux au-dessus du niveau de l'eau. Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, établit un cahier des charges pour chacun :

- **Les plongeurs** : leur tâche consiste à évoluer le long des rives à la recherche d'éléments suspects. A la vue d'un tuyau, ils envoient un flotteur blanc à la surface et remplissent une plaquette questionnaire qui caractérise le tuyau d'une part, le rejet et son environnement immédiat d'autre part. A la découverte d'un dépôt de déchets particulier, un flotteur orange est lâché.
- **Les navigateurs** : ils repèrent les flotteurs à la surface de l'eau et en localisent le lieu exact sur une carte topographique du secteur à étudier, transcrivent les résultats amenés par les hommes-grenouilles sur des fiches-papier et leur restituent les plaquettes vierges.
- **Les promeneurs** : ils répertorient les tuyaux émergés, transmettent leurs observations aux navigateurs et ramassent éventuellement les déchets, si cela est possible.

De ce fait, l'unité fonctionnelle idéale est composée de 2 plongeurs, 1 bateau avec 2 accompagnants et 2 promeneurs.

Les résultats obtenus par chaque équipe de plongeurs/ navigateurs/ promeneurs seront récoltés par l'ASL qui effectuera le traitement des

données, constituera un dossier par commune riveraine et le leur adressera, ainsi qu'aux administrations cantonales et départementales concernées.

La balle sera alors dans le camp des autorités qui auront en main les moyens de trouver les responsables et de les mettre en demeure de respecter la loi.

### **L'OLRP, c'est :**

- **167 km de rives suisses et françaises à prospecter autour du Léman;**
- **500 h de palmage et d'observations pour en faire le tour (équivalent de 167 journées/équipe),**

en admettant qu'une équipe de plongeurs au travail parcourt en moyenne 500 m. lors d'une plongée (1,5 h) et peut raisonnablement effectuer 2 plongées par jour.

Vous ne plongez pas? Vous n'avez pas de bateau ? Vous êtes trop frileux pour vous «geler» en parcourant les rives à pied ? Qu'à cela ne tienne ! Vous pouvez nous aider malgré tout. Cette opération coûte cher et chaque don est le bienvenu, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières... Alors, n'attendez plus et participez, à votre manière, à l' «Opération Léman Rives Propres»

### **Opération Léman Rives Propres, Comité d'honneur**

S.A. Prince Sadruddin Aga Khan, M. Bernard Bornet, Mme Martine Brunschwig Graf, M. Jean Denais, Mme Anne Dupasquier, M. Marc Francina, M. Claude Haegi, M. Jacques Martin, M. le Général André Mérola, M. Pierpaolo Pugnale Pécut, M. Gilles Petitpierre, M. Jacques Piccard, M. Michel Pimbert, M. Jean-Jacques Schwaab, M. Serge Sierro.